

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N $^{\circ}$ 18 - MAI 2012

SOMMAIRE

32 - Préfecture du Gers Secrétariat Général Autre - Attestation d'affichage en mairie, du 13 avril au 13 mai 2012, d'une décision CDAC en date du 30 mars 2012.



PRÉFET DU GERS

Autre

signé par CLOS- VERSAILLE Serge le 14 Mai 2012

32 - Préfecture du Gers Secrétariat Général Direction des libertés publiques et des collectivités locales

Attestation d'affichage en mairie, du 13 avril au 13 mai 2012, d'une décision CDAC en date du 30 mars 2012.

Autre - 14/05/2012 Page 1



PRÉFET du GERS

PREFECTURE

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DES ELECTIONS, DE LA REGLEMENTATION ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

> Le Préfet du Gers, Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

ATTESTE que les formalités de publication de la décision favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial, en date du 30 mars 2012, relative à la création d'un ensemble commercial d'une superficie totale : 21 796 m², composé d'une zone alimentaire de 2 956 m² et d'une zone non alimentaire de 18 840 m² (surface existante : 0 m²), sur la commune d'Auch – ZAE du Mouliot, ont bien été effectuées, notamment par l'affichage en mairie pour une durée d'un mois, du 13 avril 2012 au 13 mai 2012.

Mention qui sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gers.

Auch, le 14 mai 2012

Pour le préfet et par délégation, le directeur des Libertés Publiques et des Collectivités Locales,

signé: Serge CLOS-VERSAILLE